

"L'aide américaine" dans Le Populaire (6 novembre 1947)

Légende: Le 6 novembre 1947, Léon Blum, ancien président du Conseil, se défend dans le quotidien socialiste français Le Populaire contre les accusations de Maurice Thorez, secrétaire général du Parti communiste français, qui lui reproche d'avoir servi l'impérialisme américain en acceptant l'aide financière de l'Oncle Sam.

Source: Le Populaire. 06.11.1947. Paris: Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO). "L'aide américaine", auteur:Blum, Léon.

Copyright: Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/l_aide_americaine_dans_le_populaire_6_novembre_1947-fr-406f4667-231f-48da-9447-2c31e82b5872.html

Date de dernière mise à jour: 02/07/2015

L'aide américaine

par Léon Blum

Il y a une trentaine d'années, quand j'ai fait mes débuts à la Chambre, les réactionnaires du Bloc national me traitaient galamment d'avocat payé de l'Allemagne. « Allez manger votre choucroute à Berlin », me criaient-ils quand je montais à la tribune. Maintenant je cherche ma pitance à Washington. Maurice Thorez, Georges Cogniot me dénoncent comme l'agent secret de l'impérialisme américain. Du service des « Boches » je suis passé au service des « Yankees » ! Je ne songe pas à m'en plaindre. Après tout, il y a progrès.

Examinons cependant d'un peu plus près quel est mon crime. Au début de l'année passée je suis parti comme représentant d'un gouvernement auquel, les communistes participaient, dont Maurice Thorez était membre, dont il était même vice-président influent et respecté. Le plan Monnet venait d'être établi dans ses grandes lignes. Il l'avait été avec le plein concours des membres communistes du gouvernement, de Maurice Thorez vice-président du Conseil, de François Billoux ministre de l'Economie nationale. Les travaux préparatoires avaient été conduits avec l'entière collaboration des dirigeants communistes de la C.G.T.

Or la conclusion de ces travaux était la suivante: l'importation des matières premières et de l'outillage indispensables pour la remise en marche et la « modernisation » de l'économie française comporterait, jusqu'en 1950, un déficit de la balance des comptes que François Billoux était d'accord pour estimer à environ quatre milliards de dollars. Ce déficit, il était impossible de le couvrir autrement que par des crédits étrangers. Des crédits étrangers, en l'occurrence, cela signifiait essentiellement et presque nécessairement des crédits américains. Ce sont ces crédits, que le gouvernement Félix Gouin à participation communiste me chargeait d'aller négocier à Washington. La situation était donc bien claire. Cependant je n'ai pas voulu accepter définitivement ma mission sans que le sens et la portée en eussent été clairement et contradictoirement définis dans une réunion ministérielle, dans une sorte de Conseil de cabinet restreint que Félix Gouin a présidé et auquel Maurice Thorez et François Billoux ont pris part.

Le gouvernement français était parfaitement résolu à ne subordonner l'octroi des crédits américains à aucune espèce de condition d'ordre politique, diplomatique ou militaire. Mes instructions à cet égard étaient formelles, et j'ajoute aussitôt que je n'ai jamais eu à y recourir, car en deux mois et demi de négociations jamais personne n'a énoncé ou même insinué devant moi rien qui ressemblât à des conditions de cette nature. En revanche, il était aisé de prévoir que deux questions préalables me seraient posées, et c'est à ces deux questions que je voulais être mis en état, de répondre AU NOM D'UN GOUVERNEMENT UNANIME. La première était : « Il se peut que le jeu normal des majorités amène en France un gouvernement à direction communiste. Ce gouvernement reconnaîtrait-il et remplirait-il les obligations, contractées vis-à-vis du gouvernement américain ? » La seconde était : « La France entend-elle conformer sa politique économique aux principes généraux de la liberté du commerce international, tels qu'ils étaient définis sommairement dans les contrats de prêt-bail, tels que les Etats-Unis entendent les soutenir plus explicitement devant la Conférence internationale du commerce et du plein emploi ? » Sur ces deux points j'ai sollicité, je puis même dire que j'ai exigé, une réponse formelle de la réunion ministérielle et plus spécialement des ministres communistes qui y siégeaient. Sur ces deux points la réponse a été affirmative, catégorique et unanime. Maurice Thorez n'a même pas souffert que la première fût discutée tant elle lui paraissait « aller de soi ». La seconde au contraire a été longuement et sérieusement débattue, elle n'a été tranchée qu'en pleine connaissance de cause. Lorsque j'ai signé, quelques semaines plus tard, avec M. Byrnes, un protocole général d'accord, sur la politique économique, j'étais donc l'interprète et le mandataire fidèle du gouvernement de la République DANS SON UNANIMITE.

Aujourd'hui Maurice Thorez et François Billoux ont changé d'avis, ou du moins changé de conduite. Leur position et leurs déclarations de mars 1946 sont au nombre des erreurs dont ils ont porté la confession au tribunal de la pénitence. Avoir négocié des crédits américains, les avoir obtenus SANS L'OMBRE D'UNE CONDITION POLITIQUE, DIPLOMATIQUE OU MILITAIRE, avoir maintenu l'adhésion de la France à une politique économique internationale qui est en réalité conforme à toutes les traditions de la démocratie comme à toutes les directions du socialisme, cela se nomme aujourd'hui trahison, sujétion à l'impérialisme

américain, consentement à la servitude, etc., etc. Soit ; mais qu'ils n'oublient pas cependant que notre trahison d'aujourd'hui continue leur trahison d'hier, qu'elle anticipe peut-être encore, car ce n'est pas d'eux que les changements dépendent, sur leur trahison de demain, et qu'ils se souviennent aussi que la contrition doit toujours se teinter d'un peu d'indulgence.